

transaction et l'existence d'économies externes;

– Un système de relations économiques et sociales qui conduit au concept de capital social immortalisé par Putman;

– Un système de gouvernance local (au masculin dans texte)<sup>1</sup>.

Le territoire, précise bien Courlet, ne peut se réduire à l'interaction entre les trois dimensions que constituent les économies d'échelle, les coûts de transport et les économies d'agglomération. Au lieu de se voir considéré comme un ensemble de zones, il importe de percevoir le territoire comme un tissu (plus ou moins tricoté serré, comme on dit au Québec). Ce dernier pouvant se distinguer de tout autre par des caractéristiques qui lui sont propres, on doit en conclure que son développement exige des stratégies qui lui sont adaptées.

Dans un chapitre sur l'évolution du corpus théorique entourant la notion de territoire, une section intitulée *Les nouvelles orientations de la théorie de la localisation*, on peut lire que les économistes redécouvrent la géographie à travers la nouvelle géographie économique que l'on doit à P. Krugman<sup>2</sup>. Le grand public connaît davantage ce dernier pour ses chroniques dans le *New York Times* où il s'en est toujours pris avec virulence contre l'ancien locataire de la Maison Blanche que personne ne va regretter. L'auteur souligne que l'un des principaux mérites de Krugman fut de faire le lien entre les économies externes et les agglomérations industrielles régionales d'une part, et le commerce d'autre part. Ce qui aurait pour effet de remettre en question la thèse de la spécialisation flexible qui fait du commerce une variable dépendante du développement industriel. Mais, puisqu'il est question de spécialisation flexible, dans ce même chapitre, il fallait s'y attendre, l'auteur offre une synthèse concise de ce que sont les districts industriels en citant à son tour

\*\*\*

**Claude Courlet, *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG, 2008, 135 p.**

Familier à de nombreux lecteurs d'*O&T*, l'ami Courlet, professeur d'économie à l'Université Pierre-Mandès-France de Grenoble, aime bien faire concis. Sa décision de prendre le temps à nouveau de faire court (merci Voltaire) sera appréciée par le lecteur désireux de connaître l'essentiel sur des concepts abondamment utilisés dans la littérature actuelle en sciences régionales dites aussi territoriales comme le veut l'ouvrage qui précède cette recension. En reprenant des concepts maintes fois traités dans ces pages, Claude Courlet insiste sur le fait que de nouvelles exigences concurrentielles s'appuient de nos jours davantage sur des effets relationnels (les fameux réseaux) que sur les traditionnels effets de productivité. Ainsi, il montre que le territoire doit être abordé comme un système social doté de ressources relationnelles et non uniquement comme une simple entité spatiale pourvoyeuse de ressources physiques. Mais, pour s'assurer de bien se faire comprendre, l'auteur offre sa définition d'un territoire. Il y voit à la fois :

– Un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels que la théorie économique a de longue date associé aux avantages que présentent la diminution des coûts de

l'incontournable Beccatini<sup>3</sup> se sentant obligé de rendre à César ce qu'il lui revient. Un encadré d'une page est consacré au plus célèbre des districts industriels celui de Prato à 15 Km de Florence composé de 8 500 entreprises du textile au sein desquelles 44 000 personnes y trouvaient emplois récemment. J'utilise le passé car Courlet semble ignorer que Prato crie au secours. Au moment d'écrire ces lignes, pas moins de 4 000 petites entreprises clandestines y embauchent des travailleurs chinois non moins clandestins, encouragés par leur gouvernement à quitter une Chine, elle aussi grande victime de la crise, à aller se faire voir ailleurs. Sans aide gouvernementale, Prato, tel que l'on connaît, sera rapidement chose du passé. Voilà la forme que prend le «péril jaune» de nos jours en Italie comme ailleurs<sup>4</sup>.

Dans un ouvrage où l'on traite de district industriel, on ne peut faire autrement que de s'intéresser également à leur extension : les systèmes de production locaux (ou localisés). Courlet en fait une présentation graphique fort simple qui désigne curieusement comme étant le *triangle magique* dont les trois sommets sont : agglomération, spécialisation et spécification (complémentarité, spécificités, coopération). C'est l'occasion choisie pour nous rappeler les fameux concepts de proximité organisée et géographique mis de l'avant par le duo Rallet-Torre. Et, juste avant de présenter Grenoble comme milieu innovateur, Courlet évoque ce qui est devenu aux yeux de plusieurs de nos amis de l'ASRDLF comme une vérité de l'Évangile (ne pas confondre avec une vérité de la Palice) : l'entreprise innovatrice est forgée par le milieu.

Dans un chapitre intitulé *Les fondements territoriaux de la performance économique* on trouve une citation d'un certain Barel pour qui l'homme est un animal territorialisateur (c'est mieux que terrifiant...). En conséquence, le

territoire devient un « producteur » de mémoire locale<sup>5</sup> et en même temps comme « créateur » d'un « code génétique » local (...) dont la valorisation permet de donner du sens aux actions et aux projets actuels et futurs. Le chapitre suivant intitulé *Territoire, gouvernance locale et action publique* débute, il va sans dire, par des définitions. Passons de suite à la gouvernance territoriale que l'auteur, avec raison, ne juge nécessaire de définir tout en précisant qu'elle ne se décrète pas (on s'en doutait) et qu'elle se veut un construit dans lequel les institutions sont largement imbriquées en y jouant un rôle d'intermédiation. C'est également dans ce chapitre que l'on trouve une section sur ce qui est en voie de devenir la tarte à la crème de nombreux collègues hexagonaux comme en font foi plusieurs recensions de cette chronique : les pôles de compétitivité. Ne se limitant pas à tout simplement les définir, Courlet innove en distinguant deux catégories de pôles de compétitivité : une première dite à dimension internationale composée de grands groupes industriels et une seconde caractérisée par des activités traditionnelles comme le veut le sempiternel exemple du secteur du décolletage (sic) de la vallée de l'Arve (les Québécois de ma génération, avec le cardinal Léger, ont connu, eux, la vallée de larmes...).

Un dernier et très bref chapitre, *Perspectives pour les régions pauvres* n'a rien à voir avec les nôtres puisqu'il s'agit en fait d'exemples de pays du tiers-monde, ou en émergence (comme le Brésil) autrefois désignés comme étant en voie de développement ou encore plus justement : sous-développés ou moins développés suivant que l'on respecte ou pas la rectitude politique qui interdit d'appeler un chat un chat. ■

On aura compris que ce modeste ouvrage constitue un utile *vade mecum* de tout de qui entoure la question territoriale.